

Séance du 20 juin 2014

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 20 Juin 2014 à 20 heures sous la présidence du Maire M Gilles Desbois.

Présents : M Gilles Desbois, Mmes Caroline Charles, Lydie Lory, Valérie Lutmann Evelyne Machillot, Annie Marchand, Gaëlle Stacchetti,, Mrs André Gilbert Alloin, Sébastien Bidaut, Stéphane Brun, Michel Dezapy, Gérard Ducret, Cyril Goyard, Pascal Laurenceau

Excusée : Mme Anne-Gaëlle Labry (pouvoir à Annie Marchand)

Secrétaire de séance : Mme Caroline Charles

1 – DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 28/09/2014 A MACON.

Monsieur le maire est président du bureau de vote.

Sont nommés assesseurs : Mrs Dezapy Michel, Alloin André Gilbert, Bidaut Sébastien et Mme Stacchetti Gaëlle

Est nommée secrétaire du bureau : Mme Charles Caroline

Se portent candidats aux postes de délégués titulaires : M Desbois Gilles, Mme Marchand Annie, Mrs Alloin André Gilbert, Brun Stéphane.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Résultats :

Il est procédé au vote des trois titulaires :

M Desbois Gilles	15 voix, élu
Mme Marchand Annie	14 voix, élue
M Alloin Gilbert	12 voix, élu
M Brun Stéphane	4 voix

Se portent candidats aux postes de délégués suppléants : Mrs Laurenceau Pascal, Bidaut Sébastien, Brun Stéphane

Il est procédé au vote des trois suppléants :

M Laurenceau Pascal	15 voix, élu
M Bidaut Sébastien	14 voix, élu
M Brun Stéphane	14 voix, élu

2–PARTICIPATION ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS DANS LES STRUCTURES DE SAINT MARCEL

Mesdames MACHILLOT et MARCHAND rappellent le contexte.

La tarification imposée par la CAF a changé depuis le 1^{er} janvier 2014 avec une grille de six tranches élaborée en fonction du quotient familial.

La CAF donnant la liberté de création au-delà de ces six tranches, les délégués, dans le cadre de l'Entente Intercommunale, ont donc instauré deux tranches supplémentaires.

La commune, par une aide financière, prend en charge le différentiel entre la participation de la CAF, des familles et le coût réel.

Afin de pouvoir assurer les inscriptions pour les prochaines vacances, le Conseil Municipal doit se positionner quant à ces nouvelles participations.

Après un tour de table, le Conseil à l'unanimité, délibère favorablement.

Au vu du bilan à établir fin 2014, le Conseil pourra statuer sur de nouvelles modalités d'intervention pour les années à venir.

3 - QUESTIONS DIVERSES :

3-1 Subvention Fonds d'Aide aux Projets Communaux (FAPC) :

Des travaux de réfection de voirie ont été inscrits au budget 2014.

Au titre du FAPC, le Grand Chalon apporte une aide financière suivant les conditions définies au règlement.

Les caractéristiques du revêtement écologique, donc moins polluant, utilisé pour cette réfection Rue des Tilleuls, Impasse des Acacias et Rue de la Mare, intègrent ces conditions.
Un dossier de demande d'aide doit être établi avec délibération concordante.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité délibère favorablement.

Ainsi qu'il l'avait indiqué en début de réunion, M Pascal Laurenceau quitte la séance à 20H45.

3-2 Devis informatique :

Trois devis (Nex informatique, ATR et Vit Informatique) sont présentés au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à main levée, décide de retenir le devis Nex informatique par 9 voix, contre 1 voix pour le devis ATR et 4 abstentions.

3-3 Camions brûlés dans chemin communal :

Dépollution du site : attente du passage de l'expert.

3-4 Encadrement des étudiants « job d'été » :

Les adjoints assureront l'encadrement des étudiants embauchés pendant la période estivale, lors de l'absence des titulaires.

3-5 Devis Monsieur Store :

Le devis d'installation des volets roulants au groupe scolaire a été revu à la baisse après négociations.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 11 juillet à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h15.